



Paris, mercredi 16 novembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/06913**Modifiant l'avis n° FR/2022/06766**

Pris en application :

Code des transports

Travaux de tiers (Rénovation de la passerelle de la Pie)**RIVIERE MARNE - PASSERELLE DE LA PIE****La mise en place d'un alternat (alternat à vue avec annonce par VHF (canal 10)- priorité aux avalant) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **10/10/2022 à 06:00** au **02/12/2022 à 20:00**
 - o **Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Créteil)**
entre les pk 172.200 (amont de la passerelle de la pie) et pk 172.500 (bis) - Dans le chenal

S'annoncer par VHF (annonce obligatoire (canal 10)) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **10/10/2022 à 06:00** au **02/12/2022 à 20:00**
 - o **Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Créteil)**
entre les pk 172.200 (bis) et pk 172.500 (bis) - Toute la largeur de la voie

Respect de la signalisation en place (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **10/10/2022 à 06:00** au **02/12/2022 à 20:30** - avec pour **périodicité : en journée**
 - o **Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Créteil)**
entre les pk 172.000 (sortie du port de Bonneuil) et pk 173,050 (écluse de Créteil)
- Toute la largeur de la voie

Extrême vigilance (pose d'un échafaudage roulant sur la passe centrale) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **10/10/2022 à 06:00** au **02/12/2022 à 20:00**
 - o **Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Créteil)**
entre les pk 172.000 (sortie du port de Bonneuil) et pk 173.050 (écluse de Créteil)
- Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 10/10/2022 à 06:00 au 02/12/2022 à 20:00

- o **Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Créteil)**
entre les pk 172.200 (bis) et pk 172.500 (bis) - Dans le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de rénovation de la passerelle de la Pie pendant la période indiquée ci-dessus.

Les travaux seront réalisés depuis des échafaudages fixes sur les passes non navigables droite et gauche sans aucune incidence sur la navigation et depuis un échaffaudage roulant sur la passe centrale. ces travaux seront réalisés en 3 phases:

- phase 1) sur la moitié de la passe centrale depuis la pile en rive gauche,
- phase 2) sur la moitié de la passe centrale depuis la rive droite,
- phase 3) réalisation des travaux dans l'axe de la passe centrale

Le franchissement du pont sera organisé par moitié de passe avec un chenal réduit à 17.50m et 6.00m de hauteur libre avec mise en place d'un alternat à vue avec annonce obligatoire sur la VHF (canal 10).

Concernant la dernière phase, la passerelle roulante sera déplacée à l'approche des bateaux qui devront annoncer leur passage par VHF canal 10.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

03/12/2022

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO